

# La vie après la mort et les fins dernières

## La vie après la mort (l'univers des défunts)

### Perpétuation de l'existence après la mort

L'homme survit à sa mort physique. Si le corps est éphémère, l'âme, elle, subsiste éternellement. Elle est immortelle (CENA 9.1). L'Ancien et le Nouveau Testament attestent la survie de l'âme. Après sa mort, l'être humain conserve sa personnalité (CENA 9.3).

La notion d' « au-delà » se rapporte à tous les domaines, processus et états qui se situent en dehors de la sphère matérielle. Elle est souvent identifiée avec le séjour des morts (CENA 9.4).

L'état des âmes dans l'au-delà est l'expression de leur proximité ou de leur éloignement de Dieu ; il est semblable à celui qui était le leur vivant ici-bas. Les âmes régénérées, qui étaient tournées vers le Seigneur, se trouvent dans un état de justice devant Dieu. Les âmes qui n'ont jamais entendu parler de l'Évangile ni obtenu le pardon de leurs péchés ni reçu aucun sacrement vivent dans l'éloignement de Dieu. Elles ne pourront y remédier qu'en parvenant à la foi en Jésus-Christ, en reconnaissant son mérite et en recevant les sacrements (CENA 9.5).

### Le salut en Jésus-Christ

Jésus-Christ, les « prémices » lors de la résurrection », a vaincu la mort et ainsi offert aux âmes de l'au-delà la possibilité de parvenir dans la proximité de Dieu. À la fin de toutes choses, la mort sera privée de tout pouvoir (CENA 9.4).

Depuis que Christ a consenti le sacrifice de sa vie, le salut peut aussi s'obtenir après la mort physique (CENA 9.6).

### Les prières d'intercession en faveur des défunts

Les chrétiens néo-apostoliques font des prières d'intercession en faveur des défunts : ils prient le Seigneur de sauver les âmes qui ont rejoint l'au-delà, prisonnières (CENA 9.6.1).

Les morts et les vivants en Christ font partie, ensemble, de l'Œuvre de rédemption du Seigneur\*. Dans l'au-delà comme ici-bas, ils intercèdent devant Dieu en faveur des âmes prisonnières (CENA 9.6.2).

*\* D'une manière générale, on entend par « Œuvre de rédemption du Seigneur », l'acte salvifique de Jésus qui est achevé. Ici, la notion désigne la partie de l'Église, au sein de laquelle les apôtres sont à l'œuvre pour communiquer les dons à salut nécessaires à la préparation des prémices, de l'Épouse de Christ.*

### Le dessein salvifique universel de Dieu

La volonté salvifique de Dieu est universelle. La mission qui leur a été confiée par Jésus, de prêcher l'Évangile, de pardonner les péchés et de dispenser les sacrements, les apôtres l'accomplissent à l'égard des vivants et des morts (CENA 9.6.3).

L'efficacité des sacrements est la même pour les vivants et les morts. Les défunts régénérés d'eau et d'Esprit sont mis sur un pied d'égalité avec les morts en Christ (CENA 9.6.3).

# La doctrine des fins dernières (l'eschatologie)

## Fondements

L'agir de Dieu vise à rendre le salut accessible à l'homme. Son dessein salvifique concerne tous les hommes, ceux du passé, ceux du temps présent et ceux du temps à venir. L'histoire de la rédemption suit son cours, conformément au plan sagement conçu par Dieu. La certitude que Dieu est fidèle nous permet d'attendre avec assurance la réalisation d'autres promesses divines (Hébreux 10 : 23. CENA 10).

La doctrine des fins dernières, l'eschatologie, se fonde sur l'Écriture sainte. Les Évangiles et les épîtres des apôtres contiennent beaucoup d'indications au sujet du déroulement futur de l'histoire de la rédemption (CENA 10).

Jésus-Christ a promis à ses apôtres qu'il reviendrait ; des anges ont confirmé cette promesse. Cependant seul Dieu connaît le moment où Jésus-Christ reviendra. Tout croyant est exhorté à focaliser sa vie sur le retour de Christ (CENA 10.1.1).

Des déclarations essentielles se trouvent dans l'Apocalypse de Jean qui parle des choses à venir de manière imagée. Dans cette source majeure de notre espérance en l'avenir, le Seigneur confirme à plusieurs reprises la promesse de son retour et dévoile le cours ultérieur de l'histoire de la rédemption, donnant ainsi des aperçus de son agir futur (CENA 10).

## Le but de la foi des chrétiens néo-apostoliques

Le but de la foi que poursuivent les chrétiens néo-apostoliques, c'est d'être acceptés par Jésus-Christ lors de son retour. Les apôtres ont pour mission de préparer l'Église-Épouse en vue du retour de Christ (CENA 10.1.2).

C'est lors du retour de Jésus seulement qu'il sera manifesté qui fait partie de l'« Épouse » du Seigneur, c'est-à-dire de la cohorte de ceux qui seront enlevés. Ils seront aussi appelés « prémices ». Une autre image pour décrire l'Église-Épouse, c'est le « fils » ; son nombre symbolique est « cent quarante-quatre mille » (CENA 10.1.3).

## Les événements concomitants au retour de Jésus-Christ

Lors du retour du Seigneur, les morts en Christ ressusciteront, et les vivants qui auront été préparés à sa venue recevront donc un corps semblable au corps glorieux de Christ. Ensuite, ils seront enlevés ensemble et introduits dans la communion éternelle avec Dieu (CENA 10.1.2).

Les noces de l'Agneau font suite à l'enlèvement de l'Épouse. L'image de cette noce eschatologique renvoie à la communion indissoluble des prémices avec leur Seigneur. L'image de l'Agneau pour désigner Jésus-Christ signifie que le Fils de Dieu humilié et crucifié est en même temps triomphant et victorieux. Le Christ crucifié est celui qui s'apprête à revenir, l'Époux (CENA 10.2).

Après le retour de Christ débutera un temps, pendant lequel les hommes et la création seront exposés au pouvoir de Satan : la grande tribulation. L'image de la femme enveloppée du soleil, qui a donné naissance au fils, s'applique aux chrétiens qui n'auront pas été enlevés vers Jésus-Christ. Ils continueront d'être divinement accompagnés et de recevoir des soins spirituels (CENA 10.3).

Après les noces dans le ciel, le Fils de Dieu reviendra sur terre avec les prémices et mettra fin à la grande tribulation. Les acolytes de Satan seront jugés. Une fois que Satan aura été privé de tout pouvoir, aura lieu la résurrection des martyrs de la grande tribulation (CENA 10.4).

Prendront part à la première résurrection ceux qui ont été enlevés lors du retour de Christ ainsi que les martyrs. Ils sont exceptés du Jugement Dernier (CENA 10.5).

Après la première résurrection, Christ érigeria son royaume de paix sur la terre. À la fin du règne de paix, tous les hommes de toutes les époques auront ainsi eu connaissance de l'Évangile de Christ. Après que Satan aura eu une dernière occasion de tenter les hommes, il sera définitivement vaincu et jugé. Dès lors, le mal sous toutes ses formes sera éternellement réduit à l'impuissance. (10.6)

A lieu ensuite la résurrection des morts, pour leur jugement. Ceux qui seront graciés lors du Jugement Dernier habiteront la nouvelle création de Dieu et y vivront en éternelle communion avec lui. (CENA 10.6).